# Une année avant sa mort, une missive d'Umar ibn Al-Khaṭṭâb nous est parvenue qui stipulait : "Séparez le mariage entre toute personne ayant un lien de tutorat parmi les Mazdéens !

Bajâlah relate : « J'étais le scribe de Jaz' ibn Mu'âwiyah, l'oncle d'Al-Aḥnaf. Une année avant sa mort, une missive d'Umar ibn Al-Khaṭṭâb nous est parvenue qui stipulait : "Séparez le mariage entre toute personne ayant un lien de tutorat parmi les Mazdéens !" Et 'Umar ne prélevait pas d'impôt de capitation sur les Mazdéens jusqu'à ce que 'Abduraḥmân ibn 'Awf (qu'Allah l'agrée) témoigne que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait prélevé l'impôt de capitation sur les Mazdéens [de la ville] de Hajar. »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Bajâlah relate : « J'étais le scribe de Jaz' ibn Mu'âwiyah, l'oncle d'Al-Aḥnaf - c'est-à-dire : Ibn Qays - qui était un gouverneur de 'Umar ibn Al-Khaṭṭâb (qu'Allah l'agrée) à Ahwâz. Alors, une année avant sa mort, une missive d'Umar ibn Al-Khaṭṭâb nous est parvenue qui stipulait : "Séparez le mariage entre toute personne ayant un lien de tutorat parmi les Mazdéens !", en empêchant les Mazdéens sous protection musulmane de se marier avec toute personne qui leur est interdite, comme : la sœur, la mère et la fille. En effet, ce sont des préceptes qui divergent de l'Islam et qu'on ne peut laisser avoir cours quand bien même cela fait partie de leur religion. Et 'Umar ne prélevait pas d'impôt de capitation sur les Mazdéens jusqu'à ce que 'Abduraḥmân ibn 'Awf (qu'Allah l'agrée) témoigne que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) avait prélevé l'impôt de capitation sur les Mazdéens [de la ville] de Hajar. » Hajar est une commune située au Baḥreïn.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/64630